

# Annexe: Protocole sanitaire d'accès de locaux municipaux

## Tous en Forme Saint Jacut les Pins

### Désinfection :

- Désinfection des poignées de portes et interrupteurs avant l'arrivée des adhérents et après leur départ
- Mise à disposition de gel hydro alcoolique à l'entrée dans la salle
- Désinfection du matériel mis à disposition par l'association à chaque utilisation par l'utilisateur à l'aide de deux postes de désinfection placés à une distance de 2m minimum l'un de l'autre et mise en quarantaine du matériel utilisé pour 7 jours dans la malle à matériel (sauf Swissball désinfectés uniquement)
- Utilisation de gel hydro alcoolique ou de savon avant et après utilisation des sanitaires

### Limitation de la diffusion :

- Port du masque obligatoire pour l'entrée dans les locaux et les déplacements dans la salle
- Distanciation sociale de 1m minimum en plus du port du masque pour les échanges sociaux hors activité sportive
- Distanciation sociale de 2m minimum en tous sens sans port du masque durant le cours
- Bouteille ou gourde personnelle que chacun gardera dans sa zone dédiée afin de limiter les allées et venues durant le cours
- Aération de la salle durant 10 minutes en fin de cours
- Utilisation des vestiaires et douches interdite

### Respect de la « Marche en Avant » :

- Entrée en début de cours, sortie à la fin du cours (circulation alternée)

La Mairie, en cas d'évolution de la situation sanitaire, de la réglementation, de modification des instructions préfectorales ou de constat du non-respect de ces principes, se réserve le droit de dénoncer cet accord sans préavis.